

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*  
**Réunion du Comité Syndical  
Jeudi 23 octobre 2025**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1180	21	8	2	7

**PROJET OUTOFHELL : Innovative Biorefinery Technologies for the Sustainable Production of High-Value Products from Aquatic Plants and Shellfish grown in IMTA from wastewater**

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni jeudi 23 octobre 2025 à 14 h 30, à SAINT-LO, Maison du département, salle Alexis de Tocqueville, en présentiel, sur convocation du 15 octobre 2025.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance  
M. Jean-Marie POULAIN est Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS**

Délégués du conseil départemental de la Manche – titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL  
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances  
M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire  
M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2  
M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

Délégués des EPCI titulaires et suppléants :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin  
Mme Sophie JULIEN-FARCIS, communauté de communes Granville Terre et Mer (*suppléante*)  
M. Hubert LEFEVRE, communauté d'agglomération le Cotentin (*suppléant*)  
M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**EXCUSÉS**

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne  
M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes  
M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux  
M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI :

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie  
M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage  
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin  
M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin  
M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération le Cotentin  
M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer  
M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer

**PROJET OUTOFSHELL : Innovative Biorefinery Technologies for the Sustainable Production of High-Value Products from Aquatic Plants and Shellfish grown in IMTA from wastewater**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 23 octobre 2025 et le diaporama projeté en séance ;

Considérant que porté par le TEAGASC (établissement de recherche sous l'égide du ministère de l'agriculture et de l'alimentation irlandais) et accompagné par le bureau d'étude grec ReframeFood, le projet OUTOFSHELL regroupe des acteurs européens (majoritairement français et irlandais) autour de la thématique de la production d'algues en Aquaculture Multi trophique-Intégrée (AMTI), avec pour objectif de valoriser les nutriments rejetés par les élevages marins par la production de biomasse de haute valeur ajoutée, notamment par des cultures d'algues ;

Considérant que le projet réunit 15 partenaires européens, organismes de recherche et entreprises aquacoles. Le « word package Production » fédère notamment l'ITAVI (Institut Technique des filières avicole, cunicole et piscicole), la start-up ALGALLICA et le SMEL et offre l'opportunité, de réunir un consortium d'acteurs normands autour de la culture d'algues sur effluents aquacoles, en association à de la production conchylicole ;

Considérant que le projet OUTOFSHELL se concentrerait sur la production de Nori, *Porphyra* sp. sur l'estran en zones de productions conchyliques sur les deux concessions expérimentales que le SMEL possède, l'une à Gouville-sur-Mer (Manche) pour la culture d'algues et une seconde à Meuvaines (Calvados) en coculture huîtres-algues ;

Considérant la période du projet OUTOFSHELL, de début 2026 jusqu'à fin 2029 et le coût prévisionnel de 5 499 156 € de dépenses éligibles sur la durée de mise en œuvre, dont 163 025 € pour le SMEL avec une demande de financement à hauteur de 100 % à solliciter auprès de l'Europe, dans le cadre de l'appel à projet « HORIZON CL6-2025-02-FARM2FORK-10 » ;

**Après en avoir délibéré,**

Le Comité du syndicat mixte Synergie Mer Et Littoral, sans abstention, ni voix contre, à l'unanimité des membres présents :

- **vote favorablement** la réalisation du projet OUTOFSHELL ;
- **autorise** le président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce programme (devis, demande d'aide financière, conventions...).

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

**Alain NAVARRET**



*En cas de contestation de cette délibération, vous pouvez engager un recours gracieux auprès du président du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral ou formuler un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen – 3 rue Arthur Le Duc 14000 CAEN - dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*